Zeitschrift: Jahresbericht / Schweizerische Landesbibliothek = Rapport annuel / Bibliothèque nationale suisse

Herausgeber: Schweizerische Landesbibliothek

Band: 89 (2002)

Artikel: 2002 : quel avenir pour la Bibliothèque nationale suisse?

Autor: Jauslin, Jean-Frédéric

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-362134

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Jean-Frédéric Jauslin
Directeur de la Bibliothèque nationale suisse

2002 : quel avenir pour la Bibliothèque nationale suisse?

La clôture d'un chantier important tel que celui de la réorganisation de la BN lancé en 1990 génère forcément deux types de sentiments. Le premier est bien évidemment la satisfaction du devoir accompli, particulièrement lorsque les instances dirigeantes de la Confédération expriment leur satisfaction. Les usagers de la BN se félicitent eux aussi des progrès réalisés; ils disent apprécier les nouveaux services qui leur sont offerts. Nous sommes par ailleurs particulièrement heureux de constater que les collaborateurs de la BN travaillent avec enthousiasme et motivation à leurs nouvelles tâches.

Le second sentiment est peut-être une certaine hésitation, car après un intense travail, on se cherche forcément de nouveaux repères et l'on se demande légitimement comment il convient de poursuivre, se souvenant bien sûr qu'il faut « sans cesse remettre l'ouvrage sur le métier ».

L'année écoulée était donc clairement une année de transition et de réflexions. Comment devons-nous poursuivre ? Quelles orientations donner à notre institution pour les dix prochaines années ? Par où commencer pour mettre en place les prochaines améliorations ? Il est bien difficile de répondre simplement à toutes ces questions, et ceci d'autant plus que l'environnement dans lequel nous nous trouvons ne cesse d'évoluer.

Principales réalisations de la BN en 2002

Avant de se pencher sur ces questions d'avenir, revenons brièvement sur quelques-uns des nombreux projets qui ont occupé l'équipe de la BN en 2002. Bien évidemment, notre premier souci a été de faire fonctionner l'institution dans ses nouvelles infrastructures. En plus des multiples nouveautés qu'il convenait de présenter judicieusement au public, toute la gestion interne a dû être révisée, adaptée, améliorée et enfin éprouvée. Un peu plus d'une année après la réouverture de notre bâtiment, nous pouvons tirer les premiers bilans et dire toute notre satisfaction à disposer d'un outil parfaitement adapté à nos besoins. Certes, certaines innovations sont plus satisfaisantes que d'autres. Le public n'a pas répondu avec le même intérêt à toutes nos nouvelles prestations, certaines fréquemment sollicitées, d'autres encore peu utilisées, méconnues voire même boudées. Les expériences accumulées durant l'année écoulée nous inciteront à prendre des mesures pour corriger le tir.

En marge des améliorations destinées aux usagers, quatre projets plus directement liés à la gestion stratégique de l'institution, et par conséquent moins visibles, nous ont occupés:

La préparation d'une nouvelle autonomie pour la BN

L'idée d'augmenter l'autonomie de notre institution remonte à plusieurs années. Elle découle aussi bien d'une tendance générale de l'administration fédérale qui a poussé certains offices à mettre en place une gestion par mandat avec budget global, que du caractère de la BN qui se prête parfaitement à une plus grande autonomie. C'est pourquoi nous avons soumis notre proposition aux instances responsables du Département. A notre proposition de faire de la BN une fondation de droit public, Mme la Conseillère fédérale Ruth Dreifuss a préféré nous inciter à développer une solution différente estimant que la BN avait un mandat qui contenait principalement des tâches régaliennes et ne devait par conséquent pas être trop éloignée de l'autorité politique. Pour répondre à cette volonté, nous avons travaillé de façon très intense à préparer, pendant l'année écoulée, un mandat de prestations sur quatre ans ainsi qu'un contrat de prestations annuel pour 2003. Ces deux documents qui forment la base d'un accord

entre la direction de la BN et celle de l'Office fédéral de la culture seront utilisés à titre expérimental dès l'année prochaine. Cela nous permettra d'accumuler des expériences afin de préparer une officialisation de la pratique dès que possible. L'article suivant à propos de la nouvelle stratégie de la BN[1] donne plus de détails à ce sujet.

La définition d'une politique de la mémoire en Suisse

Malgré les efforts réalisés par de nombreuses institutions, notre pays connaît un retard important dans le domaine du traitement de la mémoire documentaire. Les ressources manquent ; la coordination étant déficiente, le danger existe d'une utilisation inadéquate des outils à disposition voire de la perte irrémédiable de documents importants. Notre système fédéraliste ne facilite pas la coordination d'autant plus qu'aucune instance faîtière n'a la responsabilité de se pencher sur cette question. Un mandat, donné par Mme Ruth Dreifuss à la direction de l'Office fédéral de la culture à fin 2001, a permis de lancer une vaste réflexion sur cette question qui a largement impliqué la direction de la BN. Pour plus de détails on se référera à l'article « une politique de la mémoire en Suisse »[2].

L'introduction de la nouvelle politique du personnel de l'administration fédérale

Depuis de nombreuses années, la question du statut des fonctionnaires fédéraux était en discussion. L'évolution des mœurs et celle du marché du travail a conduit la Confédération à revoir sa politique du personnel et à rédiger la nouvelle loi entrée en vigueur au 1er janvier 2002. La mise en oeuvre des modalités prévues par cette loi n'a pas été simple au sein de l'administration fédérale. Pour ce qui est de la BN, cette nouveauté a engendré une surcharge de travail éprouvante pour tous les cadres à un moment particulièrement inopportun puisque nous étions en plein déménagement. De plus, le soutien qui aurait dû être apporté par les spécialistes de l'administration n'a pas toujours été satisfaisant. Par chance, l'esprit d'équipe qui règne au sein de la BN nous a permis de surmonter ces difficultés et de gérer la transition sans trop de douleurs. Il nous restera néanmoins à peaufiner certaines nouvelles pratiques exigées par la loi.

La gestion des documents électroniques

S'il est un projet qu'il faut évoquer dans ce rapide survol, c'est bien celui de la gestion des publications électroniques.[3] On sait à quel point l'accélération et la diversité de la production électronique engendrent des problèmes de conservation. Toutes les bibliothèques du monde, et plus particulièrement encore les bibliothèques nationales avec leur mandat patrimonial, ont à faire des progrès et doivent trouver des solutions aux nombreuses questions générées par l'avènement des supports électroniques. Actuellement, il faut bien le dire, aucune institution ne peut prétendre gérer ceci de manière satisfaisante. Des expériences se multiplient dans tous les pays. L'effort de coordination mondial est par conséquent indispensable si l'on veut éviter de développer des solutions incompatibles. Notre souci au niveau suisse est donc d'avancer aussi vite que possible afin de trouver des solutions pragmatiques au traitement et à la conservation des documents électroniques, tout en suivant activement les développements internationaux.

La BN sur la scène nationale et internationale

Nos activités nous amènent aussi à être présents tant au niveau national qu'international :

En Suisse, un de nos soucis fut la révision de la gestion du catalogue national des périodiques, le « RP ». Cet outil, très largement utilisé, devait impérativement être repensé tant il commençait à montrer des signes d'obsolescence. Comparé aux nouveaux outils déployés sur l'Internet auxquels les usagers sont maintenant habitués, il semblait un peu dépassé. Par ailleurs, le coût élevé de sa gestion nous invitait à reconsidérer globalement le problème pour juger s'il convenait de faire des investissements importants pour son amélioration ou si, à nouveau, il était préférable de chercher des solutions dans une coopération internationale. Après une longue réflexion au sein de la BN puis un échange d'opinions avec nos partenaires des bibliothèques universitaires, nous sommes arrivés à la conclusion

1 voir p. 21
2 voir p. 24
3 voir p. 38

qu'il valait mieux s'acheminer vers la solution internationale. L'année 2003 nous verra donc mettre en place les solutions décrites plus loin dans ce rapport.

Sur la scène internationale, notre effort s'est principalement concentré sur l'Europe en participant à plusieurs projets, dont plusieurs financés par l'Union européenne. Trois d'entre eux méritent quelques précisions. Tout d'abord, pour résoudre les problèmes de gestion liés aux archives littéraires, après l'achèvement des travaux de MALVINE, nous nous sommes investis dans le projet LEAF: *Linking and Exploring Authority Files* qui vise à établir une plus grande cohérence dans la dénomination des auteurs du monde entier. Plus ambitieux encore, le projet TEL: *The European Library* prévoit d'établir un réseau performant entre les bibliothèques nationales d'Europe afin de pouvoir satisfaire toutes les demandes de nos usagers. Enfin, nous n'avons pas ménagé nos efforts pour faire avancer le projet MACS: *Multilingual Access to Subjects* qui projette d'offrir un accès multilingue aux catalogues des bibliothèques.

La question de la coopération internationale ne peut pas être traitée sans évoquer l'honneur qui a été fait par la Conférence européenne des directeurs de bibliothèques nationales (CENL) de nommer le directeur de la BN à la présidence de cette fondation qui regroupe les représentants d'une quarantaine de pays. La Suisse se trouve ainsi dorénavant en charge d'une responsabilité dans le développement d'une Europe des cultures. Nous sommes persuadés que notre petit pays peut aussi jouer activement et légitimement dans la cour des grands. Forts de notre tradition fédéraliste et multiculturelle, nous ne manquerons pas d'offrir nos compétences pour une Europe culturelle performante et novatrice.

Perspectives pour 2003 et plus loin ...

« La Bibliothèque nationale suisse est la première ressource documentaire au monde pour la connaissance et la compréhension de la Suisse et sa population . ...» Ainsi se décline la première partie du rapport *Vision de la BN en 2010* qui décrit notre stratégie future. Cette formulation, peut-être un peu idéaliste, montre clairement que nos intentions ne se limitent pas aux frontières nationales mais que nous souhaitons devenir un point de référence mondial pour la « res helvetica ». Pour atteindre ce but, nous devrons développer encore de nombreuses prestations. Il nous faudra aussi mettre un accent tout particulier sur la promotion et la présentation de notre institution dont la visibilité doit encore impérativement être améliorée afin de devenir le lieu de référence pour quiconque se posera une question sur la Suisse. Cela ne sera pas une mince affaire et exigera l'inventivité de toutes les personnes concernées sachant que nos ressources budgétaires limitées nous empêchent d'être médiatiquement aussi présents que nous le souhaiterions. Même si le terme marketing semble un peu incongru dans le vocabulaire associé à une bibliothèque nationale, c'est bien celui que nous devons utiliser pour décrire une grande partie des travaux qui vont nous occuper dès le début de l'année 2003. Nous devrons reconsidérer nos pratiques et notre organisation dans le domaine des « activités culturelles » mises en place et dirigées par M. Rätus Luck depuis le début des années nonante. Ce n'est pas sans appréhension que nous avons vu M. Luck quitter au mois de juin 2002 la BN pour une retraite bien méritée tant nous lui sommes redevables. Conscients de l'énorme perte causée par son départ (personne ne connaît comme lui nos collections), nous lui chercherons un successeur qui se trouvera devant un défi important et une tâche passionnante !

« Marketing », « mandat de prestations », « budget global », « gestion par produits », « nouvelles prestations », « publications électroniques » et même « mémopolitique » seront des mots-clés qui feront partie de notre quotidien dès 2003. Ils indiquent clairement qu'une bibliothèque nationale se trouve confrontée à une gestion de plus en plus complexe qui requiert un engagement total de toute l'équipe. Même s'il faut s'attendre à ce que nous devions encore nous améliorer dans tous ces domaines, je suis convaincu que l'équipe de la BN saura faire face à ces échéances.